

AUTODÉPISTAGE DU VIH SUR LE LIEU DE TRAVAIL

NOVEMBRE 2018



Plus de 9 millions de personnes dans le monde, soit 25% des personnes séropositives, ne connaissent pas leur statut sérologique.

Les services de dépistage du VIH ont été considérablement renforcés mais beaucoup de personnes n'y ont toujours pas accès, en particulier des hommes, des adolescents, des jeunes femmes et des membres des populations clés¹. Faute d'intensification accrue de stratégies rendant ces services plus pratiques et attractifs pour ceux qui en ont besoin, il sera difficile d'atteindre les cibles 90-90-90 des Nations Unies d'ici à 2020 – la première visant à diagnostiquer 90 % des personnes vivant avec le VIH.

L'autodépistage du VIH (ADVIH) est une option de dépistage recommandée par l'OMS pour atteindre les populations qui n'ont pas encore été diagnostiquées. D'après les derniers rapports en date², en juin 2018, 59 pays avaient adopté des politiques d'ADVIH, et beaucoup d'autres en élaborent actuellement.



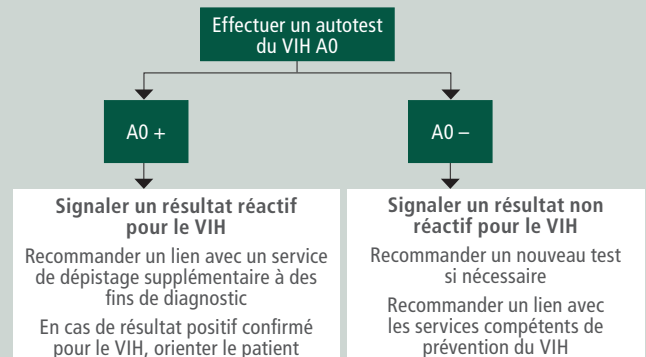
De gauche à droite: Re-Action, Afrique du Sud; Re-Action, Afrique du Sud; OIT; Sibanye-Stillwater, Afrique du Sud.

¹ L'OMS définit les populations clés comme des groupes qui, en raison de comportements à haut risque et d'obstacles qui augmentent leur vulnérabilité, sont exposés à un risque accru d'infection à VIH, indépendamment du type d'épidémie ou du contexte local, et rencontrent souvent des difficultés juridiques et sociales liées à leurs comportements qui les rendent plus vulnérables au VIH. Ces populations sont les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les personnes vivant en milieu carcéral ou dans d'autres structures fermées, les consommateurs de drogues par injection, les travailleurs du sexe et les personnes transgenres.

² Market and technology landscape: HIV rapid diagnostic tests for self-testing, 4th edition. Genève: Unitaïd; 2018. (https://unitaid.org/assets/HIV-Rapid-Diagnostic-Tests-for-Self-Testing_Landscape-Report_4th-edition_July-2018.pdf).

Qu'est-ce que l'autodépistage du VIH?

L'autodépistage du VIH est un processus par lequel une personne prélève son propre échantillon (fluide oral ou sang) à l'aide d'un simple test rapide, puis effectue un test du VIH et interprète les résultats, souvent dans un cadre privé, seule ou avec une personne de confiance.



A0 = Epreuve 0 («Assay 0», test à des fins de triage).

L'OMS recommande de proposer l'ADVIH comme approche supplémentaire pour le dépistage qui complète les services de dépistage du VIH existants et crée une demande pour ceux-ci.

Un résultat réactif (positif) à un autotest ne constitue pas un diagnostic de séropositivité au VIH. Il doit être suivi de tests supplémentaires effectués par un prestataire formé, en commençant par le premier test de l'algorithme de dépistage validé au niveau national.

Des résultats non réactifs doivent être considérés comme négatifs. Toutefois, les personnes susceptibles d'avoir été exposées au VIH pendant les 6 à 12 semaines précédentes pourraient se trouver dans la fenêtre sérologique³, pendant laquelle le test peut donner un résultat non réactif. Elles devraient effectuer un autre autotest 14 jours plus tard ou se faire dépister de nouveau dans une structure.

L'OMS recommande aux **aux personnes présentant un risque élevé persistant de refaire le test chaque année au moins.** Il est donc important de concevoir avec soin des messages pour encourager les personnes qui en tireront profit (membres des populations clés, par exemple) à réaliser un nouveau test et de mettre à leur disposition des outils de prévention comme des préservatifs, l'atténuation des préjugés, la circoncision masculine médicale volontaire et la prophylaxie pré-exposition.

Source: OMS: Lignes directrices sur l'autodépistage du VIH et la notification aux partenaires (2016)⁴.

³ La fenêtre sérologique est la période entre l'exposition potentielle à l'infection à VIH et le moment auquel le test donnera un résultat fiable. Pendant cette période, une personne peut être infectée par le VIH et en infecter d'autres malgré un résultat de test négatif. Cette fenêtre peut durer 4 à 12 semaines environ.

⁴ Lignes directrices sur l'autodépistage du VIH et la notification aux partenaires: Supplément aux lignes directrices unifiées sur les services de dépistage du VIH. Genève: Organisation mondiale de la Santé; 2016 (<http://www.who.int/hiv/pub/self-testing/hiv-self-testing-guidelines/fr/>).

L'ADVIH sur le lieu de travail peut atteindre de nombreux travailleurs qui présentent un risque d'infection à VIH et accèdent difficilement aux services de dépistage

Le VIH touche de nombreuses personnes dans le monde, souvent quand elles sont jeunes, productives et dans la vie active. Les travailleurs de certains secteurs d'activité (armée, mines, construction, sécurité, pétrole, agriculture, pêche, transports longue distance, etc.) peuvent y être particulièrement exposés, en particulier quand ils restent longtemps éloignés de chez eux ou de leurs partenaires.

Ces travailleurs n'ont pas toujours accès facilement aux services de dépistage du VIH et le lieu de travail peut être le meilleur endroit pour les atteindre. Les services de dépistage du VIH sur le lieu de travail peuvent être efficaces pour atteindre les travailleurs migrants, les populations clés et d'autres populations exposées de façon persistante au risque de VIH qu'il n'est pas simple de toucher dans le cadre des services de routine dispensés par les établissements de santé ou par la communauté.

Le nombre de travailleurs vivant avec le VIH dans le monde continue d'augmenter et, d'après les estimations, pourrait atteindre 29,9 millions d'ici 2020. La perte de revenu imputable au VIH/sida – par suite de décès ou d'incapacité de travail – devrait dépasser 7 milliards de dollars d'ici à 2020⁵. Les initiatives de dépistage du VIH sur le lieu de travail ont permis d'identifier des infections qui n'avaient pas été diagnostiquées auparavant. Par exemple, l'initiative de conseil et de dépistage volontaires pour les travailleurs VCT@WORK de l'Organisation internationale du Travail⁶ fonctionne actuellement dans 18 pays, sur des lieux de travail et dans des secteurs variés. Elle a permis de tester plus de 4,3 millions de travailleurs en trois ans et demi, dont 69 % d'hommes. Parmi les personnes testées, 2,4 % ont appris qu'elles étaient séropositives. Connaître tôt leur statut sérologique permet aux

Mise en œuvre de l'ADVIH sur le lieu de travail

L'Afrique du Sud introduit l'ADVIH dans des secteurs qui emploient surtout des hommes comme les mines, la construction, la sécurité, le pétrole et l'agriculture. Entre janvier et juin 2018, 66 % des 110 114 kits d'ADVIH ont été distribués à des hommes. Près de la moitié (47 %) des personnes atteintes n'avaient pas été testées au cours des 12 mois précédents ou ne l'avaient jamais été, et 4,2 % des personnes testées ont été diagnostiquées séropositives.

En Ouganda, la distribution d'ADVIH au moyen des réseaux sociaux de 19 pêcheurs (10 porteurs du VIH et 9 séronégatifs qui n'avaient pas été testés l'année précédente) a permis d'atteindre 95 pêcheurs, dont 4 % environ étaient séropositifs.

Sources: Mohammed Majam, Wits RHI, Afrique du Sud; Choko 2018, PLoS One (sous presse).

travailleurs d'accéder aux services de prévention, de traitement, de soins et de prise en charge disponibles, de vivre une existence plus longue, plus saine et plus productive, et de se maintenir dans la population active.

L'ADVIH constitue une option supplémentaire de dépistage du VIH sur le lieu de travail. Il pourrait améliorer l'adhésion au dépistage du VIH en offrant plus de confidentialité et d'autonomie aux travailleurs et en leur faisant gagner du temps, ainsi qu'aux soignants.

Cette note d'orientation décrit des considérations essentielles en matière de planification et de mise en œuvre, destinées aux responsables et aux maîtres d'œuvre qui mettent en place l'ADVIH sur le lieu de travail.

Planification de l'ADVIH sur le lieu de travail

Une mise en œuvre réussie de l'ADVIH sur le lieu de travail commence par une planification rigoureuse. Les points suivants doivent être pris en considération:

Priorités stratégiques et implication des parties prenantes

- **Examiner les priorités stratégiques avec soin et fixer des objectifs clairs** dès le départ. Analyser les lacunes des services de dépistage sur le lieu de travail et comment l'ADVIH pourrait contribuer à les combler.
- **S'assurer que les objectifs sont alignés sur la stratégie et les cibles nationales de dépistage du VIH**, qu'ils sont concrets et atteignables et que des ressources adéquates peuvent être obtenues.
- **S'assurer de l'adhésion des travailleurs et des responsables** de l'entreprise ou du lieu de travail. Un solide soutien de la direction est crucial pour créer un environnement propice à la promotion du dépistage du VIH, et notamment de l'ADVIH.
- **Impliquer les parties prenantes et établir des partenariats stratégiques** entre elles pour donner une impulsion à l'ADVIH et inciter les travailleurs à faire le test. Il convient d'impliquer les parties prenantes du secteur (équipe de direction du lieu de travail, syndicats, organisations d'employeurs, comités Santé et bien-être au travail et services de santé sur le lieu de travail par exemple) et au-delà de celui-ci (ministères du travail et de la santé, programme national de lutte contre le sida, groupes communautaires, organisations non gouvernementales prestataires de services...). **L'implication des syndicats et des organisations de travailleurs est cruciale.** Ces acteurs peuvent mobiliser pour diffuser l'information, distribuer des kits d'ADVIH et encourager les travailleurs à faire le test. L'implication précoce et significative des parties prenantes pendant la planification suscitera une adhésion et une appropriation durables.
- **Créer un comité ou un groupe de travail de haut niveau** représentant les parties prenantes pour guider la planification et la mise en œuvre et promouvoir une implication continue. Les comités existants sur le lieu de travail (comités VCT@WORK, par exemple) peuvent élargir leur champ d'application pour inclure l'ADVIH.

⁵ L'impact du VIH et du sida sur le monde du travail: estimations mondiales (https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---ilo_aids/documents/publication/wcms_630249.pdf)

⁶ VCT@WORK: Conseil et dépistage volontaires et confidentiels du VIH pour tous les travailleurs. (https://www.ilo.org/aids/WCMS_215899/lang-en/index.htm).

Considérations liées aux droits humains

Pour que son impact et son efficacité soient optimaux, l'ADVIH devrait être mis en œuvre dans le cadre d'une **politique sur le lieu de travail**. Les lieux de travail dotés de telles politiques peuvent les actualiser pour inclure l'ADVIH. Ils doivent le mettre en œuvre en respectant les **principes relatifs aux droits humains** énoncés dans la recommandation (n° 200) concernant le VIH et le sida et le monde du travail, 2010, de l'OIT⁷, qui s'appliquent à tout dépistage du VIH. Ces principes sont les suivants :

Consentement: Le dépistage du VIH doit véritablement être volontaire et exempt de toute coercition. Les travailleurs choisissent d'accepter ou de refuser un kit de dépistage, après avoir reçu des informations ou s'être vu proposer le test. De plus, ils devraient être libres de choisir le lieu et l'heure de l'autodépistage.

Confidentialité: Les résultats du test du VIH des travailleurs doivent être confidentiels. Les travailleurs ne devraient pas être forcés de révéler ces résultats ou leur statut sérologique à leurs employeurs ni à qui que ce soit. Ils peuvent également choisir de ne pas préciser s'ils ont utilisé le kit d'autodépistage qu'ils ont reçu.

Non-discrimination: Aucune stigmatisation ni discrimination fondée sur le statut VIH réel ou supposé ne devrait s'exercer, que les travailleurs acceptent ou non l'ADVIH. Aucune stigmatisation ni discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou le genre ne devrait être exercée par l'employeur ou par des collègues. Une sensibilisation, une formation et une éducation permanentes des travailleurs et des prestataires de services, menées en collaboration avec des groupes communautaires, devraient insister sur le caractère inacceptable de la stigmatisation et de la discrimination, et des efforts devraient être déployés pour éliminer ces comportements.

Intégration aux services et optimisation des systèmes existants

L'ADVIH peut être mis en œuvre de façon à s'appuyer sur des services et initiatives

⁷ Recommandation (n° 200) concernant le VIH et le sida et le monde du travail, 2010. Genève: Bureau international du Travail; 2010. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---ilo_aids/documents/normativeinstrument/wcms_142707.pdf

VCT@WORK en Inde

En Inde, 14 grands groupes de sociétés ont institué un programme VCT@WORK complet avec le soutien de l'OIT, qui couvre près de 200 lieux de travail et 150 000 travailleurs, notamment des travailleurs contractuels et de l'économie informelle. Ces groupes ont mis en œuvre des politiques sur le lieu de travail promouvant la non-discrimination et financent eux-mêmes la mise en œuvre des programmes VCT@WORK. Ces projets conjoints et modèles de prestation de services peuvent être optimisés ou adaptés pour l'ADVIH⁸.

existants pour le dépistage du VIH sur le lieu de travail et les compléter, plutôt que les remplacer. Par exemple, des lieux de travail mettant en œuvre une initiative VCT@WORK et des programmes de bien-être au travail, de sécurité et de santé au travail, de santé reproductive et d'autres programmes de santé devraient y intégrer l'ADVIH, dans la mesure du possible. Cette intégration est susceptible d'améliorer l'efficacité et de faire baisser le coût du dépistage

Choix des produits d'ADVIH

Il est important de sélectionner des produits de qualité garantie pour l'ADVIH sur le lieu de travail, comme pour n'importe quel programme de dépistage du VIH. Plusieurs de ces produits (tests basés sur des échantillons de sang et de fluide oral) ont été préqualifiés par l'OMS, répondent aux critères de la Politique d'assurance qualité du Fonds mondial⁹ ou sont approuvés par l'un des membres fondateurs du Forum international des autorités de réglementation des dispositifs médicaux¹⁰. Des listes actualisées de ces produits sont consultables sur les sites web de l'OMS¹¹ et du Fonds mondial¹². Certains pays utilisent aussi des produits d'ADVIH approuvés et homologués au niveau national. Dans certains endroits, des tests de diagnostic rapide du VIH à usage professionnel reconditionnés sont vendus pour réaliser des autotests mais ne sont pas recommandés pour ce type de dépistage.

Le prix unitaire du kit d'autodépistage sera un facteur important lors du choix et de l'achat de produits d'ADVIH.

⁸ VCT@WORK: Conseil et dépistage volontaires et confidentiels du VIH pour tous les travailleurs. (https://www.ilo.org/aids/WCMS_215899/lang-en/index.htm).

⁹ <https://www.theglobalfund.org/en/sourcing-management/quality-assurance/diagnostic-products/>

¹⁰ www.imdrf.org

¹¹ http://www.who.int/diagnostics_laboratory/evaluations/pq-list/self-testing_public-report/en/

¹² <https://www.theglobalfund.org/en/sourcing-management/quality-assurance/diagnostic-products/>

Toutefois, le coût ne devrait pas primer sur la qualité. Si plusieurs sociétés ou organisations s'associent pour introduire l'ADVIH sur leurs lieux de travail, elles peuvent convenir d'un plan d'achat commun et négocier un meilleur prix avec le fabricant puisqu'elles achètent de plus gros volumes.

Considérations liées aux ressources

Des ressources humaines et financières adéquates sont essentielles pour mettre en œuvre l'ADVIH sur le lieu de travail. Les besoins en ressources dépendront de l'échelle et de la nature du programme et des modèles adoptés pour distribuer l'ADVIH.

Ressources humaines et infrastructure :

Les besoins en personnel devraient être pris en considération: le personnel sera-t-il disponible en nombre suffisant pour gérer la probable hausse de la demande de dépistage du VIH? Sur les lieux de travail où des structures de santé sont implantées, ce personnel inclut les personnes qui dispensent des services de prévention et des services supplémentaires de dépistage et de conseil, suite à un résultat réactif de l'ADVIH. Les lieux de travail dépourvus de telles structures auront besoin de systèmes d'orientation vers des prestataires de services extérieurs, notamment pour la prévention, le traitement et les soins. Des ressources devraient aussi être disponibles pour la formation, l'éducation et le renforcement des capacités des personnes assurant la distribution et le soutien de l'ADVIH, notamment des pairs conseillers et des pairs distributeurs.

L'intégration de l'ADVIH aux services et initiatives de santé existants

minimiser les besoins en ressources supplémentaires.

Pérennité du financement: Les ressources financières requises pour maintenir un programme d'ADVIH dépendront du coût des kits d'ADVIH, du modèle de prestation de services et de la participation financière demandée aux travailleurs (prix subventionné ou distribution gratuite). Pour ces derniers,

le coût peut être un frein majeur à l'accès à l'ADVIH. Afin de le réduire, la planification devrait envisager des options de financement innovantes, tels des partenariats stratégiques tirant profit des financements publics ou de donateurs pour proposer des kits gratuits, et des régimes d'assurance publics ou privés qui remboursent ces kits.

Considérations liées à la mise en œuvre de l'ADVIH

L'ADVIH peut être mis en œuvre de nombreuses manières. Les procédures opérationnelles normalisées et les manuels de formation devraient être adaptés à l'approche de mise en œuvre. Le tableau 1 présente divers éléments à prendre en considération.

Tableau 1. Approches de distribution de l'ADVIH sur le lieu de travail

| Approche | Principales questions et considérations |
|--|--|
| Qui sont les utilisateurs visés? | <p>L'ADVIH cible-t-il tous les travailleurs ou les groupes à plus haut risque comme les populations clés et vulnérables?</p> <ul style="list-style-type: none"> Prendre en considération le contexte épidémiologique (prévalence élevée ou faible), les objectifs du programme et les ressources disponibles lors de l'identification des groupes cibles. <p>L'ADVIH est-il réservé aux travailleurs ou également distribué aux partenaires, membres de la famille ou entourage des travailleurs (distribution secondaire)?</p> <ul style="list-style-type: none"> La distribution secondaire de kits d'ADVIH est sûre et acceptable. Pour mettre en œuvre cette approche, la distribution initiale à un patient index devrait inclure le dépistage de la violence exercée par le partenaire intime et des informations adéquates expliquant comment effectuer un autotest, le proposer et faire une démonstration. Il est également important de souligner que l'ADVIH ne doit jamais être coercitif et que les kits ne doivent pas être utilisés pour le dépistage chez les nourrissons ou les enfants. Le coût et les ressources disponibles pourront limiter ou exclure la distribution secondaire. |
| Où les kits d'ADVIH sont-ils distribués? | <p>Quels sont les meilleurs lieux et types de sites pour proposer l'ADVIH?</p> <ul style="list-style-type: none"> Parmi les sites possibles figurent les services de santé sur le lieu de travail, les sites VCT@WORK, les établissements de santé et de bien-être au travail, les locaux des syndicats et des structures provisoires pour des distributions itinérantes aux travailleurs ou sur le terrain (mines, agriculture par exemple). Les besoins en ressources et la disponibilité des services de soutien et d'orientation sont un facteur à prendre en compte. Afin de minimiser les besoins en ressources, envisager de s'appuyer sur les systèmes et les sites existants pour distribuer l'ADVIH. Si l'ADVIH est proposé sur site, les horaires de distribution aux travailleurs devraient garantir la confidentialité. La diffusion d'informations et de matériel promotionnel indiquant où l'ADVIH est disponible devra être envisagée. |
| Quand et comment l'ADVIH est-il distribué? | <p>Quel est le meilleur moment de la journée ou le meilleur jour de la semaine pour proposer l'ADVIH?</p> <ul style="list-style-type: none"> Considérer si l'ADVIH sera disponible uniquement pendant les heures de travail normales ou également en dehors de celles-ci. Pour la distribution de l'ADVIH, choisir des jours/heures permettant d'atteindre une couverture maximale. À quelle fréquence l'ADVIH devrait-il être proposé? Pouvoir se procurer plusieurs kits d'ADVIH chaque année a aidé des hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes très exposés au risque à pratiquer un dépistage jusqu'à une fois par trimestre, mais cette démarche pourrait nécessiter des ressources supplémentaires. Envisager des options de financement innovantes à l'appui de cette approche, par exemple le remboursement par les régimes d'assurance maladie. Cependant, il faudra peut-être limiter le nombre de kits remboursés chaque année, afin d'optimiser l'utilisation des ressources. <p>L'ADVIH sera-t-il disponible de manière continue ou ponctuelle?</p> <ul style="list-style-type: none"> Suivant le type de lieu de travail et d'environnement, il pourrait être intéressant de proposer l'ADVIH en continu ou à des périodes précises, par exemple à l'occasion d'événements ou de campagnes. |
| Qui distribue les kits d'ADVIH? | <p>Les kits d'ADVIH sont-ils distribués en personne ou via un système automatique comme un kiosque ou un distributeur?</p> <ul style="list-style-type: none"> Distribution en personne: elle peut être assurée par divers groupes de soignants ou de travailleurs, par exemple des professionnels de santé, des prestataires communautaires, des pairs ou des volontaires formés. Les besoins de formation et les ensembles de services de soutien varieront en fonction des personnes qui distribuent les kits. Les pairs et les volontaires formés peuvent promouvoir l'accès aux services de dépistage du VIH, fournir un soutien si nécessaire et créer une demande (voir l'encadré 1). Ils peuvent aussi assurer des démonstrations en personne expliquant comment réaliser l'autotest et interpréter les résultats. Système de distribution automatisé: il est important d'évaluer si cette approche est accessible et peut être mise en œuvre. Pour fonctionner, de tels systèmes nécessiteront une alimentation électrique fiable, des mécanismes garantissant le respect de la vie privée, un réapprovisionnement régulier ainsi qu'un coupon, un code, un jeton ou un système de paiement. Des ressources seront nécessaires en permanence pour assurer le réapprovisionnement en vue d'éviter les ruptures de stock et la distribution de kits périmés. |
| Quels sont les services et le soutien proposés? | <p>Un ensemble de services de soutien approprié, adapté à l'approche de mise en œuvre, est-il réalisable et disponible?</p> <ul style="list-style-type: none"> Un ensemble minimum de services de soutien est essentiel. Le soutien peut être assuré par des personnes ou virtuel (SMS, assistance téléphonique ou ressources sur Internet telles des vidéos). Un soutien approprié facilite un dépistage fiable et promeut une orientation vers des services après le test. |

Encadré 1. Normes de base applicables aux prestataires communautaires ou aux pairs distributeurs de kits d'ADVIH

Ces critères peuvent se révéler utiles lors du choix de pairs ou de travailleurs communautaires pour la distribution de kits d'ADVIH :

- Ils ont la confiance de la communauté ou de pairs locaux – par exemple, ils sont recommandés ou proposés par des pairs ou par un syndicat.
- Ils sont représentatifs de la communauté, par exemple de l'organisation de travailleurs ou du syndicat.
- Ils sont capables d'effectuer l'autotest de manière correcte et fiable, de faire une démonstration de son utilisation et d'interpréter les résultats.
- Ils peuvent fournir des informations exactes et un soutien supplémentaire, par exemple orienter vers d'autres services de dépistage et de prévention du VIH.
- Ils savent lire et écrire.
- Ils sont capables d'effectuer des tâches de suivi et de notification.

Voir le document HIV self-testing strategic framework: a guide for planning, introducing and scaling up¹³ pour plus d'informations.

Encadré 2. Premiers résultats de la mise en œuvre de l'ADVIH dans une société minière en Afrique du Sud

En décembre 2017, Sibanye– Stillwater, une société minière active en Afrique australe, a mis en œuvre l'ADVIH sur deux de ses sites dans le cadre d'un projet pilote, en partenariat avec l'entreprise à vocation sociale Re-Action implantée en Afrique du Sud. Le projet s'appuyait sur des consultations avec les principales parties prenantes (employés, équipe de direction et soignants), et des



procédures opérationnelles normalisées ont été élaborées pour la mise en œuvre. L'équipe de direction s'est prêtée à l'autodépistage en public lors d'événements pour promouvoir le dépistage. Des équipes œuvrant au bien-être sur le lieu de travail ont conduit la mobilisation au moyen d'approches diverses, notamment des dialogues en face à face et en groupe, afin de sensibiliser et créer une demande pour l'ADVIH. Ces équipes et le personnel de terrain de Re-Action ont distribué des kits, montré comment les utiliser et fourni des informations d'orientation vers les services de santé internes. Les employés qui avaient accepté les kits pouvaient choisir d'effectuer le dépistage sur site avec une assistance ou d'emporter les kits chez eux.

En quatre mois, 2 257 employés ont retiré 3 202 kits d'ADVIH (945 les auraient obtenus auprès de partenaires). La plupart des employés de Sibanye–Stillwater sont des hommes. Près de la moitié (42 %) de ceux qui s'étaient procuré des kits n'avaient jamais été dépistés auparavant ou ne l'avaient pas été au cours des 12 mois précédents. Un sous-groupe d'employés ayant retiré des kits a été suivi par des prestataires de services, et 16 % d'entre eux étaient séropositifs au VIH.

La société prévoit de mettre en œuvre des projets pilotes sur d'autres sites et, en partenariat avec d'autres parties prenantes, d'élargir l'ADVIH à ses 66 000 employés.

Source et crédit photo: Sibanye-Stillwater, Afrique du Sud

Services et outils de soutien

Les kits d'ADVIH de qualité garantie sont extrêmement sensibles et spécifiques, et l'autodépistage est fiable s'il est effectué correctement. Pour le mener à bien, certains utilisateurs pourront néanmoins avoir besoin d'un soutien supplémentaire qui devrait diminuer au fil du temps, à mesure que les utilisateurs gagneront en expérience et que la sensibilisation augmentera. Un ensemble minimal de services et d'outils de soutien doit être défini et fourni pendant la mise en œuvre de l'ADVIH en milieu de travail, comme pour d'autres programmes d'ADVIH. Cet ensemble pourra comporter :

- les instructions d'utilisation du fabricant ou une notice, avec leur traduction dans les langues locales, si besoin;
- une vidéo de démonstration (contenant des liens vers des vidéos en ligne);
- une démonstration en personne (individuelle ou en groupe);
- une assistance téléphonique (peut être intégrée aux services d'assistance téléphonique existants);
- l'envoi de SMS à partir de téléphones mobiles ou de messages via Internet ou les réseaux sociaux;
- une éducation et une information via la radio, la télévision, des dépliants, des brochures, Internet, les réseaux sociaux et des applications pour smartphone ou tablette.

Les personnes qui effectuent un autodépistage ont besoin d'être dirigées vers des services après le test: celles présentant un résultat réactif (positif) ont besoin d'un soutien pour être mises en relation avec des services de dépistage supplémentaires et, si la séropositivité est confirmée, avec des services de traitement et de soins. Celles dont le résultat est non réactif (négatif) ont

besoin d'être mises en relation avec des services de prévention comme les préservatifs, l'atténuation des préjugés, la circoncision masculine médicale volontaire et la prophylaxie pré-exposition.

¹³ Cadre stratégique pour l'autodépistage du VIH: un guide pour la planification, la mise en place et l'intensification" and link to: <https://www.who.int/hiv/pub/self-testing/strategic-framework/fr/>.

Tous les lieux de travail ne sont pas pourvus de leurs propres structures de santé. Pour ceux qui n'en ont pas, des parcours d'orientation et de liaison doivent diriger clairement vers des services externes (conseil, prévention et traitement du VIH, planification familiale et santé reproductive) et vers des pharmacies qui dispensent des traitements antirétroviraux. Les travailleurs devraient être informés de la marche à suivre après l'ADVIH et savoir comment être mis en relation avec les services. Deux moyens permettant de faciliter la liaison sont cités ci-après. Reportez-vous au cadre stratégique d'autodépistage du VIH pour plus d'informations.

- **Fiches d'orientation ou de rendez-vous.** Des fiches d'orientation ou de rendez-vous peuvent être distribuées avec les kits d'ADVIH, et fournir des informations et des données de contact précisant où accéder à d'autres services de dépistage, de prévention et de traitement du VIH. Le fabricant pourrait les insérer dans les kits, ou le programme pourrait les remettre avec les kits.
- **Messages de conseil et rappels au moyen d'appels téléphoniques, de SMS ou via les réseaux sociaux.** Ils peuvent être spécifiques aux approches de l'ADVIH ou s'inscrire dans des programmes plus larges de dépistage du VIH.

En outre, il est important de créer un environnement de travail propice au déploiement réussi de l'ADVIH sur le lieu de travail, avec une direction solide et une participation significative des employés.

Création d'une demande et sensibilisation

La mise en œuvre de l'ADVIH ne se réduit pas à la distribution de kits de dépistage. Elle nécessite aussi une promotion stratégique et une sensibilisation des travailleurs pour créer une demande de dépistage du VIH. Les travailleurs doivent

au minimum savoir où obtenir un dépistage du VIH volontaire et confidentiel, y compris l'ADVIH, et où et comment trouver des services de prévention, de traitement, de soins et de prise en charge du VIH.

Les stratégies de création d'une demande doivent être adaptées au type de lieu de travail, au contexte et à l'approche de mise en œuvre de l'ADVIH. Si de multiples stratégies peuvent être utilisées, accroître la visibilité est une première étape importante quand la distribution de l'ADVIH commence. Toutefois, des efforts ciblés peuvent être nécessaires pour prévenir toute répétition inutile du dépistage dans des groupes à faible risque.

Parmi les moyens à considérer pour la sensibilisation figurent les médias locaux électroniques et papier, les réseaux sociaux, les sites web, les documents imprimés (brochures, tracts, affiches) et l'engagement direct avec des employés et la communauté, par exemple à l'occasion de réunions de diffusion, de consultations et d'événements spéciaux. Des pairs et des volontaires fiables et formés peuvent encourager les travailleurs à recourir à l'ADVIH et à d'autres services de santé, et distribuer des kits d'ADVIH. Des célébrités locales, de hauts responsables, des dirigeants syndicaux et des « champions » ou des défenseurs sur le lieu de travail peuvent promouvoir l'ADVIH. Ils servent de modèles s'ils déclarent publiquement s'être prêtés à l'ADVIH.

Pour plus d'informations sur les activités de création d'une demande, les considérations d'ordre technique et les messages associés, reportez-vous au cadre stratégique d'autodépistage du VIH.

Suivi des préjudices sociaux

Sûr et fiable, l'ADVIH engendre très rarement des préjudices sociaux. Aucun suicide ou acte d'autodestruction lui étant directement lié n'a été signalé. Toutefois, il est important d'atténuer ou de prévenir les risques éventuels, notamment le mauvais usage de l'autodépistage. Des messages clairs devraient insister sur le fait que personne **ne devrait jamais être contraint ou forcé** à pratiquer un autodépistage, délibérément ou par inadvertance. De plus, la politique concernant l'ADVIH sur le lieu de travail devrait aligner l'âge du consentement à l'autodépistage sur les politiques et la législation nationales relatives à l'âge du consentement au dépistage du VIH en général.

Des systèmes simples peuvent être utilisés pour le suivi et la notification des

préjudices sociaux et des conséquences négatives, notamment des enquêtes de satisfaction de routine sur le lieu de travail, des évaluations périodiques et une collaboration avec des soignants sur le lieu de travail et des syndicats pour recueillir ces informations. Des outils web simples et les réseaux sociaux peuvent être utilisés pour signaler les conséquences négatives et les préjudices sociaux. Ces systèmes peuvent aussi intégrer l'assurance qualité et la surveillance postcommercialisation pour la notification et le suivi des défauts et des plaintes liés aux produits. Des mécanismes devraient être institués pour apporter réparation, le cas échéant. Intégrer ces informations au système national de notification, lorsque cela est possible, constitue une bonne pratique.

Pour plus de détails sur les messages et la notification relatifs aux préjudices sociaux de l'ADVIH, reportez-vous au cadre stratégique d'autodépistage du VIH.

Suivi pour optimiser l'ADVIH

Le suivi de routine de la mise en œuvre de l'ADVIH sur le lieu de travail permettra d'optimiser les approches programmatiques pour obtenir l'impact souhaité et contribuer à atteindre les cibles de dépistage nationales. Un ensemble minimum d'indicateurs et de données fiables est requis. Le cadre stratégique d'autodépistage du VIH propose une gamme d'indicateurs à cet effet. L'OMS prévoit de publier début 2019 des orientations détaillées et des outils pour le suivi et l'évaluation de l'ADVIH.

Alors que des indicateurs de suivi et d'évaluation sont actuellement élaborés et testés sur le terrain, les programmes sur le lieu de travail peuvent au minimum enregistrer le **nombre de kits d'autodépistage distribués**. Cette information peut être recueillie sur des formulaires imprimés ou par voie électronique (avec des tablettes, par exemple) au point de distribution. Si possible, les données seront ventilées par tranche d'âge (15–19, 20–49, 50 ans et plus, par exemple), sexe, type de population clé, type de site de distribution et mode de distribution (pairs, soignants, distributeur automatique, par exemple). **Les incidents de stigmatisation et de discrimination et l'efficacité des systèmes d'orientation et de liaison**

font partie des autres informations importantes devant faire l'objet d'un suivi. Le comité d'orientation peut examiner les indicateurs à intervalles

réguliers et affiner le programme pour renforcer l'impact. Les lieux de travail peuvent élaborer leurs systèmes et indicateurs de suivi et d'évaluation en

collaboration avec les programmes nationaux de lutte contre le sida, de sorte que les données du programme sur le lieu de travail puissent alimenter les systèmes de suivi et d'évaluation nationaux.

Principales considérations relatives aux programmes d'ADVIH sur le lieu de travail

Planification

- **Priorités stratégiques et objectifs clairs** (tester tout le monde, se concentrer sur les groupes rencontrant des difficultés d'accès ou faciliter la répétition du dépistage parmi les personnes exposées à un risque persistant)
- **Implication des parties prenantes et partenariats stratégiques** (internes et externes; créer un comité d'orientation/groupe de travail pour l'ADVIH sur le lieu de travail)
- **Droits humains** (politique de dépistage du VIH sur le lieu de travail garantissant le caractère volontaire, la confidentialité et la non-discrimination)
- **Exploitation des systèmes existants** pour mettre en œuvre l'ADVIH (structures de soins sur le lieu de travail, VCT@WORK, programmes de bien-être; envisager des initiatives conjointes)
- **Choix des produits et considérations réglementaires** (achat de produits de qualité garantie)
- **Considérations relatives aux ressources** (ressources humaines et financement pérenne; options de financement innovantes comme un remboursement par l'assurance)

Mise en œuvre

- **Qui** sont les utilisateurs visés (tous les travailleurs ou ceux exposés à un risque persistant comme les membres des populations clés, les contacts sociaux ou sexuels)?
- **Où** les kits d'ADVIH sont-ils distribués (établissement de santé, autre site fixe, sur le terrain, distribution itinérante)?
- **Quand et comment** l'ADVIH est-il distribué (calendrier approprié et fréquence; permanent, occasionnel ou campagne)?
- **Qui** distribue les kits d'ADVIH (en personne: professionnel de santé, prestataire communautaire, pair formé; automatisé – distributeur automatique par exemple)? distributeur automatique par exemple)?

Ensemble personnalisé de services de soutien

- **Outils de soutien pour réaliser** l'ADVIH correctement (vidéos, démonstration en personne, soutien virtuel, assistance téléphonique)
- **Soutien après l'autotest** (lien avec des services de conseil, de prévention et de traitement; sur site ou par orientation vers des prestataires de services externes)
- **Informations sur la liaison** (marche à suivre après l'ADVIH et comment être mis en liaison avec les services)
- **Environnement de travail favorable et propice** (un solide leadership est essentiel, ainsi que l'adhésion des responsables, travailleurs et syndicats)

Création d'une demande

- **Activités de mobilisation** (les pairs et volontaires formés peuvent être efficaces)
- **Marketing social et promotion** pour sensibiliser et créer une demande (vidéos, brochures, dépliants, médias de masse par exemple)
- **Education et formation** (des prestataires, distributeurs d'autotests et travailleurs)
- **Leadership** de l'équipe de direction, implication de **célébrités** locales, **champions** sur le lieu de travail

Suivi et évaluation

- **Stratégies d'atténuation des risques et des préjudices sociaux**
- **Messages appropriés** pour prévenir les préjudices sociaux (pas de coercition ni de dépistage forcé des partenaires, nourrissons, enfants ou travailleurs du sexe)
- **Suivi et notification des préjudices sociaux** (intégrer aux enquêtes de routine; apporter réparation quand cela est nécessaire)
- **Suivi pour optimiser la mise en œuvre** (nombre de kits distribués et destinataires; suivi de la stigmatisation et de la discrimination sur le lieu de travail)
- **Evaluation et amélioration** de la programmation (continues; éventuellement pilotées par un comité d'orientation/groupe de travail)

Ressources pour l'ADVIH

Cadre stratégique pour l'autodépistage du VIH: un guide pour la planification, la mise en place et l'intensification" and link to: <https://www.who.int/hiv/pub/self-testing/strategic-framework/fr/>

OMS: vidéo de questions et réponses sur l'ADVIH (en anglais): <https://youtube/BA5E9wsEbPw>

OMS: questions et réponses pour les organisations communautaires (en anglais): <http://www.who.int/hiv/pub/self-testing/hst-questions-answer/en/>

OMS: Lignes directrices sur l'autodépistage du VIH et la notification aux partenaires: <http://www.who.int/hiv/pub/self-testing/hiv-self-testing-guidelines/fr/>

L'OMS recommande l'autotest du VIH: Note d'orientation: <http://www.who.int/hiv/pub/vct/who-recommends-hiv-self-testing/fr/>

Plateforme des recherches et politiques sur l'ADVIH (en anglais): <http://hivst.org/>

OMS: formulaires de plainte concernant les diagnostics in vitro (en anglais): http://www.who.int/diagnostics_laboratory/postmarket/en/

Rapports publics sur les diagnostic in vitro préqualifiés par l'OMS (en anglais): http://www.who.int/diagnostics_laboratory/evaluations/pq-list/self-testing_public-report/en/

Liste de produits du Fonds mondial (en anglais): <https://www.theglobalfund.org/en/sourcing-management/quality-assurance/diagnostic-products/>

Unitaid HIVST market and technology landscape: <https://unitaid.org/news-blog/hiv-self-testing-market-gathers-pace-unitaid-report-says/#fr>

OMS: avis relatifs à la sécurité sur le terrain des diagnostics in vitro (en anglais): http://www.who.int/diagnostics_laboratory/procurement/complaints/en/

Orientations de l'OMS pour la surveillance postcommercialisation (en anglais): http://www.who.int/diagnostics_laboratory/postmarket/en/

OIT: Conseil et dépistage volontaires du VIH pour les travailleurs – initiative VCT@WORK: https://www.ilo.org/aids/WCMS_215901/lang--fr/index.htm

OIT: Recommandation (n° 200) concernant le VIH et le sida et le monde du travail, 2010: https://www.ilo.org/global/topics/hiv-aids/WCMS_142707/lang--fr/index.htm

Actualité, bonnes pratiques et succès de l'initiative VCT@WORK: <https://www.ilo.org/aids/Whatsnew/lang--fr/index.htm>

La présente traduction n'a pas été établie par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). L'OMS ne saurait être tenue pour responsable du contenu ou de l'exactitude de la présente traduction. L'édition originale anglaise *Policy brief: HIV testing services: HIV self-testing at the workplace* Genève: Organisation mondiale de la Santé; 2018. Licence: CC BY-NC-SA 3.0 IGO est l'édition authentique qui fait foi.

#HIVSelfTest



Contact pour plus d'informations:

Organisation mondiale de la Santé
Département de lutte contre le VIH/sida
20, avenue Appia
1211 Genève 27
Suisse

Courriel: hiv-aids@who.int
www.who.int/hiv

WHO/CDS/HIV/18.48
© Organisation mondiale de la Santé 2018
Certains droits réservés.
License: CC BY-NC-SA 3.0 IGO



NOTE D'ORIENTATION

SERVICES DE DÉPISTAGE DU VIH